

Stunt 28 et 29 Juin 2008 Paris Circuit Carole Bike Show

Lettre ouverte aux stunters...

Vous le savez, le Stunt Bike Show aura lieu cette année les 28 et 29 juin sur le circuit Carole, aux portes de Paris. A nouveau, cet événement annuel est l'occasion d'un concours de stunt amateurs ouvert à tous, dans la limite des places disponibles.

Depuis le premier Stunt Bike Show je me bats pour que la sécurité soit au cœur de nos actions. La sécurité du public ET la sécurité des concurrents. Grâce à cela nous avons réussi, après cinq ans d'existence, à prouver que le stunt est une discipline à part entière et que le pratiquant peut avoir un comportement responsable.

Grâce à ces efforts, le Stunt Bike Show peut s'enorgueillir d'être le seul événement moto en France à avoir plusieurs groupes de presse –pourtant concurrents- comme partenaires média. Motors TV s'investit aussi à nos côtés depuis le début. En 2008, nous avons déjà des sociétés renommées qui nous soutiennent comme Conti, Ipone, MBK, Peugeot, RG 512, BCD et d'autres vont bientôt s'engager. Mais surtout, l'assurance « La Mutuelle des Motards » devient un de nos partenaires.

De plus, nous avons enfin trouvé une société d'assurance qui propose un contrat individuel accident complémentaire.

Cette assurance obligatoire permet à tous d'être couvert en cas de pépins pendant l'événement - un peu comme le ferait l'assurance d'une licence émise par une fédération officielle - et aussi aux concurrents voulant participer avec une machine non assurée, ou ne possédant pas de permis moto de pouvoir s'inscrire et concourir en toute sécurité.

Tous les stunters doivent être conscients que cette reconnaissance des médias, toutes ces importantes sociétés - dont une assurance – qui engagent leur image et le fait de pouvoir assurer les concurrents pour les risques encourus est une véritable avancée pour le milieu du stunt !

Depuis le tout premier jour, la sécurité de tous est notre soucis majeur et nous cueillons aujourd'hui les fruits de ce travail. C'est pour cette raison qu'en 2008, nous serons, mon équipe et moi, à nouveau INTRANSIGEANTS sur le respect des règles de sécurité ! C'est-à-dire le contrôle de l'équipement de sécurité obligatoire à chaque fois qu'un concurrent entre en piste. Et surtout le respect de la règle primordiale : il est formellement interdit aux concurrents de rouler en dehors de la zone d'échauffement et de la piste.

Tout le monde doit comprendre que le Stunt Bike Show est avant tout un spectacle pour le public, qui l'an dernier a accueilli 8000 spectateurs. Cet événement est convivial parce qu'il permet une fois l'an au milieu du stunt français de se retrouver. Mais aussi et surtout parce que le public a accès partout, notamment dans le paddock. Alors que ce soit dans le paddock ou dans le village, les spectateurs s'y promènent et il est formellement interdit d'y utiliser un engin à moteur, quel qu'il soit !

Je sais que tous les concurrents veulent venir pour faire la fête, se rencontrer, rouler ensemble. Cette convivialité, cette rencontre est un des points forts du Stunt Bike Show. Mais la sécurité prime avant tout. Parce que nous avons entendu les besoins des stunters amateurs, pour la première fois l'organisation du Stunt Bike Show collabore avec l'association Moto Stunt et Loisirs (MSL) basée en Ile de France. MSL nous aidera à accueillir et encadrer le concours amateur. Et ensemble, nous mettrons à disposition des concurrents, à des horaires bien précis, un espace de liberté qui leur permettra de s'exprimer en toute sécurité, en dehors du cadre du concours de stunt amateur.

Si vous adhérez à notre démarche, si vous vous engagez à respecter les règles élémentaires de sécurité, si vous désirez continuer le travail engagé depuis cinq ans pour améliorer l'image du stunt, vous serez tous les bienvenus. Si vous n'êtes pas d'accord avec notre démarche – ce que je respecte tout à fait – ne venez pas !

J'espère à très bientôt, Nicolas Sonina - Nicson.com